

COMMUNIQUÉ

Le CIQ remet son Prix annuel 2007 au notaire Jean Paul Dutrisac

En mai dernier, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) remettait son Prix annuel au notaire Jean Paul Dutrisac pour sa contribution remarquable à la valorisation et au développement du système professionnel québécois. Le Conseil, dont l'existence est reconnue par le Code des professions, regroupe les 45 ordres professionnels qui comptent collectivement plus de 310 000 membres. En plus de regrouper les ordres professionnels, il s'est vu confier, en parallèle à l'Office des professions du Québec, un mandat d'organisme conseil auprès de l'autorité gouvernementale.

Diplômé de l'Université de Montréal, Jean Paul Dutrisac exerce depuis 26 ans comme notaire en pratique privée au sein d'une étude de la région de Montréal. Il a été membre du Bureau de la Chambre pendant 15 années, membre de plusieurs comités, puis vice-président de la Chambre. Il a assumé la présidence par intérim de la Chambre de décembre 1995 à mai 1996. Représentant de la Chambre des notaires auprès du Conseil interprofessionnel à compter de 1996, il est très tôt élu membre du Comité administratif de cet organisme. En 2000, il est élu président du Conseil par les représentants des ordres professionnels, pour un mandat de deux ans. Il a été réélu à ce poste en 2002 et en 2004.

« Jean Paul Dutrisac a été un président de valeurs, a souligné le président actuel du CIQ, Louis Beaulieu, lors de la cérémonie de remise du prix annuel. Il a démontré le profond respect qu'il a de ses interlocuteurs, ce qui lui fut bien rendu. Il a fait montre d'un humanisme qui, dans la complexité fréquente de nos débats, nous a ramené au fondement de notre action collective, la protection du public. »

« Sous la présidence de Jean Paul Dutrisac, le Conseil a transformé son fonctionnement et sa culture. Le Conseil a revu son mode de décision, son mode de financement et ses orientations stratégiques. Une combinaison périlleuse pour toute organisation. »

« Il a navigué entre les écueils des divergences et a mené le Conseil vers les convergences et les actions communes. Il a su mobiliser les forces qui l'entouraient, au Comité administratif, au sein des ordres et à la permanence. Il est un de ces rares leaders qui savent faire, mais aussi qui permettent de faire », a conclu le président Beaulieu.

Le notaire Dutrisac a souligné que c'était avec une très grande fierté, mais aussi avec beaucoup d'humilité, qu'il recevait cette importante distinction qu'est le Prix du Conseil interprofessionnel du Québec.

« Vous comprendrez que la pointure des souliers que l'on me demandait de chausser, en m'élisant à la présidence du Conseil il y a déjà sept ans, pouvait quelque peu m'effrayer. Il n'est pas facile de regrouper les organismes de réglementation professionnelle dans des secteurs différents, quelquefois concurrents. J'ai tenté de relever les défis de la concorde, du respect et de la mobilisation, en proposant une transformation du Conseil, tant dans son fonctionnement que dans sa culture », a-t-il mentionné.

« Depuis sa création, et plus particulièrement au cours des 10 dernières années, le Conseil a su atteindre un équilibre délicat, dont le maintien est maintenant assuré par des outils de gouvernance et une culture organisationnelle à la fois clairs, bien implantés et acceptés de tous; une culture marquée par le respect, la courtoisie, l'abnégation et l'intérêt commun; une culture qui se nourrit des valeurs mêmes du professionnalisme, c'est-à-dire la compétence, l'éthique la plus rigoureuse, le jugement, la prévention et le sens des responsabilités. »

« Dès le début de ma carrière professionnelle en 1981, j'ai très vite compris combien il m'importait de participer, à ma façon, au développement de ma profession de notaire. Cette belle profession, je l'ai d'abord choisie, j'ai décidé de la pratiquer, j'ai contribué à la faire connaître et à l'enseigner, on m'a invité à l'administrer et, enfin, j'ai eu l'immense privilège de la faire rayonner. »

« L'exercice actif de ma profession auprès de mes concitoyens de Ville St-Laurent, depuis près de 26 ans, ma contribution aux destinées politiques et administratives de mon ordre professionnel pendant plus de 15 années, et mon implication auprès du Conseil au cours de la dernière décennie, constituent autant d'étapes qui ont jalonné un parcours professionnel intense. Fort de cette expérience acquise et de ces compétences apprises, je pourrai très certainement encore en faire bénéficier mes confrères et consœurs notaires, ainsi que cette très belle organisation qu'est la Chambre des notaires du Québec. »

« Je profite de l'occasion pour remercier mon Ordre professionnel pour avoir soumis ma candidature au prix que l'on me décerne aujourd'hui. Je veux remercier tout particulièrement mes collègues notaires pour leur engagement, leur dévouement et leur compétence, lesquels permettent d'assurer une cohérence, un équilibre et une touche de modernité dans le développement de la profession de notaire au Québec. »